Le guide des enfants

2024-2025

Thiverval-Grignon

www.thiverval-grignon.com

Edito

Bonjour à tous,

Une nouvelle rentrée scolaire, c'est toujours un évènement important. Notre volonté communale a toujours été de prioriser la vie scolaire de nos jeunes administrés; une grande partie de notre budget y est consacrée.
Nos agents communaux ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour travailler au mieux avec les équipes enseignantes.

C'est notre volonté et nous souhaitons la maintenir, tous ensemble, pour dispenser au quotidien une éducation cohérente et harmonieuse; avec vous les parents qui exercez l'éducation parentale mais aussi avec nos enseignants et le personnel communal, dans le cadre de l'Education Nationale.

Aidez-nous à la cohérence de cette éducation globale, primordiale pour le présent et le futur de nos enfants.

Nous avons les moyens de bien faire !!

Bonne rentrée à tous.

Nadine GOHARD
Maire

Sommaire

Les écoles 3
La restauration scolaire 4
Les transports scolaires 5
Les activités sportives 6
Le centre de loisirs et la crèche 7
Calendrier scolaire 8

Les ECOLES

L'inscription

Elle se fait en mairie, à l'accueil. N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant et d'un justificatif de domicile.
Le dossier est ensuite remis par nos soins à l'école concernée.

Horaires

École élémentaire :
Matin : 8h35/8h45 - 11h45
Après-midi : 13h05/13h15 - 16h15

École maternelle :
Matin : 8h50/9h00 - 12h00
Après midi : 13h20/13h30 - 16h30

Collège et lycée

Se renseigner auprès de chaque établissement.

Adresses	Directeurs	Téléphones
École maternelle « Les Érables » Grande rue 78850 Thiverval-Grignon	Aude EVRARD	01 30 54 51 86
École élémentaire « Les Chênes » 8, rue des écoles 78850 Thiverval-Grignon	Loïc WALEK	01 71 49 73 36
Collège Guillaume Apollinaire 163, rue René Bazin 78370 Plaisir	Nathalie SANDRA	01 30 55 15 42
Lycée Jean Vilar 1, rue Jacques Prévert 78370 Plaisir	François FONTAINE	01 30 55 18 77

La restauration scolaire

La restauration scolaire est ouverte aux enfants scolarisés dans la commune. Un règlement est remis, lors de la rentrée, aux enfants et aux parents. Il leur est demandé de le lire et de le signer.

L'inscription se fait auprès des services de mairie: 01 30 79 91 10 pour les écoles.
Pour toute modification du planning de repas de votre enfant, contactez les responsables de restauration scolaire ou mettre un mot dans le cahier de liaison.
Pour Thiverval: 01 30 54 51 86.
Pour Grignon: 01 30 54 53 87.

Tarifs

- un enfant scolarisé sur la commune : 4,33 euros.

- deux enfants scolarisés sur la commune : 4,00 euros.

ou trois enfants scolarisés sur la commune : 3,67 euros.

- Enfant en P.A.I (repas fourni par la famille): 1,63 euros

Les transports scolaires

Élémentaire et maternelle

Les élèves de l'école élémentaire ou de l'école maternelle qui n'habitent pas dans le quartier où se trouve leur école sont pris en charge gratuitement par un ramassage scolaire.*
* Inscription et titre de transport obligatoires.

ATTENTION

Les parents dont les enfants fréquentent l'accueil du matin et du soir, doivent inscrire : « arrêt Folleville ».

Horaires : circuit du car scolaire des enfants scolarisés à Grignon

Matin:
8h15. Départ Thiverval.
8h30. Départ Folleville.

soir:
16h20. Départ Grignon.
16h25. Arrêt minute à Folleville et départ pour Thiverval
16h35. Arrivée Thiverval

Horaires: circuit du car scolaire des enfants scolarisés à Thiverval

Matin:
8h40. Départ Grignon
8h45. Départ Folleville

soir:
16h35. Départ Thiverval
16h45. Arrêt minute Folleville et départ pour Grignon
16h55. Arrivée Grignon

Navette municipale du soir

17h20. Départ Grignon.
17h30. Arrivée Folleville

L'étude après l'école

Cette activité est assujettie à la participation volontaire des enseignants de l'école de Grignon. A ce jour, l'école a confirmé la possibilité d'ouvrir deux études:

L'étude est organisée à l'école de Grignon de 16h15 à 17h15. Goûter à fournir par les parents.

Tarif mensualisé sur 10 mois:
50 euros par mois pour les quatre soirs de la semaine.
28 euros par mois pour deux jours fixes par semaine (selon planning)

Les activités sportives

Pascal Restoueix est l'ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) de la commune. Il intervient auprès des enfants du village (du CP au CM2), sur les temps scolaire et périscolaire. Les horaires et les préinscriptions des activités périscolaires sont distribués aux enfants en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante.
L'inscription définitive, avec un droit d'entrée obligatoire de 10 euros (attendre l'avis des sommes à payer du Trésor Public), intervient en même temps que celle de l'étude afin d'être validée et opérationnelle dès la rentrée de septembre et faciliter ainsi l'organisation des familles.

contact mairie: tgv@mairie-thiverval-grignon.fr

Le Centre de Loisirs et la Crèche

Le Centre de Loisirs

Notre partenaire Les Petits Chaperons Rouges prend en charge l'accueil périscolaire des matins et des soirs et accueille nos enfants dans ses locaux à Folleville.

Renseignements et pré-inscriptions: *thiverval.alsh@lpcr.fr*

Horaires:

En période scolaire, est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h45.

Ouverture les mercredis de 7h30 à 18h45 (forfait journée ou demi-journée, avec ou sans repas)

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances de 7h30 à 18h45 sur inscription. Fermeture annuelle: trois semaines en août et une semaine entre Nöel et le jour de l'an.

Crèche multi-accueil

La commune est dotée d'une crèche multi-accueil, située sur le site de Folleville. D'une capacité de 45 berceaux, elle accueille les enfants âgés de deux mois et demi à trois ans de Thiverval-Grignon, Beynes et Saint-Germain-de-la-Grange. La gestion est assurée par la société privée «Les petits chaperons rouges». Les inscriptions se font sur leur site internet (**code d'accès à retirer en mairie**). Tarifs selon les barèmes de la Caisse nationale d'allocations familiales.

Horaires: *7h30 - 18h30*
Téléphone : *01 73 13 70 50*
Internet : *www.lpcr.fr*

VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

	ZONE C **Académies de, Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles** *Le départ des vacances a lieu après la classe, la reprise des cours les matins des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.*
TOUSSAINT	Samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
NÖEL	Samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
HIVER	Samedi 15 février 2025 au lundi 3 mars 2025
PRINTEMPS	Samedi 12 avril 2025 au lundi 28 avril 2025
ÉTÉ	vendredi 4 juillet 2025 (après la classe)

A noter : pont de l'ascension (pas d'école le vendredi 30 mai 2025)

Pour les parents d'élèves:

mairie: 01 30 79 91 10.
Mail: mairie@mairie-thiverval-grignon.fr
Le maire en direct: maire@mairie-thiverval-grignon.fr

Votre élue en charge:

Laurence Vauvert, adjointe aux affaires scolaires.
Mail: laurence.vauvert@free.fr